


Étudiants en année de césure

Procédure d'inscription

Avant le 1er juillet 2019 :

1. Se connecter à messervices.etudiant.gouv.fr et éditer l'attestation CVEC.
2.  Télécharger le dossier d'inscription
3. Remplir le dossier d'inscription
4. Adresser l'ensemble du dossier (avec les pièces justificatives) à l'adresse ci-dessous pour le 01/07/19 au plus tard, cachet de la poste faisant foi :



Sciences Po Bordeaux - Service admissions

#

11 allée Ausone - Domaine universitaire

#

F-33607 Pessac cedex

5. Vous recevrez votre certificat de scolarité et votre carte étudiante Aquipass par courrier début septembre.